

Déclaration commune CGT, FSU, FO, Solidaires et lycéens

du jeudi 26 mai 2016

Nous sommes près de 2900 aujourd'hui à Tarbes, de nouveau réunis et toujours aussi déterminés.

Depuis des mois, nous manifestons notre révolte. Depuis des mois, nous sommes des milliers dans de nombreuses villes de France à exprimer notre refus d'une loi qui condamnerait notre avenir à une précarité que même le gouvernement de Nicolas Sarkozy n'avait pas osé mener à son terme. En aucun cas, notre mobilisation ne faiblit. Au contraire, elle s'amplifie comme l'ont montré les journées du 12 et du 19 mai derniers.

Alors que faut-il de plus à ce gouvernement qui continue de refuser la seule attitude digne de la confiance qu'avaient placée en lui de nombreux électeurs lors de l'élection présidentielle de mai 2012 ? Celle d'un véritable dialogue avec les organisations qui luttent pour le retrait de ce texte de loi !

Faut-il encore lui rappeler les raisons pour lesquelles nous n'accepterons jamais qu'un tel projet voit le jour ?

L'inversion de la hiérarchie des normes en est le cœur. Aucune des pseudos concessions gouvernementales de ces dernières semaines ne l'a remis en cause. Son maintien dans le texte de loi suffit à justifier notre combat. Si, dans une entreprise, un simple accord permet de remplacer la loi ou une convention collective alors qu'il se révèle moins favorable pour les salariés, une fois ce principe généralisé, que restera-t-il du Code du travail ? En quoi celui-ci sera utile à quiconque voudrait défendre ses droits ? Dans la jungle que ce projet nous prépare, chaque employeur fabriquera et appliquera son propre droit !

De même, désormais acquis aux thèses du MEDEF, le gouvernement tente de nous faire croire que pour permettre aux entreprises d'embaucher, il faut leur permettre de licencier plus facilement. Et de prévoir, comble du cynisme, le coût d'un licenciement ! Alors que cette sinistre gestion de la précarité n'a d'autre objectif que de permettre aux entreprises d'accroître leur rentabilité immédiate au détriment de leur personnel.

Majorer cinq fois moins les heures supplémentaires par simple accord d'entreprise, moduler le temps de travail sur trois ans et reculer d'autant le paiement des heures supplémentaires ne sont que les prémisses d'un démantèlement des dispositions qui régissent le temps de travail et son régime pour l'instant dominant : les 35 heures .

Mais tout cela ne passera pas aussi facilement ! En dépit des manœuvres minables d'un gouvernement à bout de souffle et d'électeurs !

D'abord le 43.3 qui permet de s'asseoir sur cinq mille amendements, et ainsi de réduire les parlementaires au rang de nains inutiles, juste là pour la déco. Un instrument de brute épaisse qui ne connaît ni le débat ni le peuple. Juste le pouvoir sans partage, indifférent et lointain, qui déconsidère celui qui le détient et fait le lit du Front national.

Et puis, en dessous de toute raison, en dessous de toute analyse, de toute réflexion, ce traitement médiatique, purement sensationnaliste, des manifestations de notre mouvement, avec une

focalisation constante sur les violences et les « casseurs » par les journaux télévisés, toutes chaînes confondues. Comme si le gouvernement avait besoin d'auxiliaires pour décrédibiliser une contestation populaire majoritaire dans l'opinion.

Toutes ces tentatives nauséuses n'ont pas empêché des grèves reconductibles de démarrer cette semaine dans le secteur ferroviaire, les raffineries de pétrole, le transport routier. Outre ces secteurs professionnels nationaux, partout en France, bien d'autres entreprises connaissent désormais des arrêts de travail, dans le commerce, la construction, l'industrie, la Poste, le secteur culturel, la santé, les ports.

Des rassemblements Nuit debout se tiennent sur l'ensemble du territoire national. Des actions de blocage sont menées dans de nombreuses villes.

Non notre mouvement ne faiblit pas !

Mais il doit être plus fort.

C'est l'enjeu de ces prochaines semaines.

D'ores et déjà, nos organisations ont décidé de renforcer notre action par une journée de grève interprofessionnelle, avec une grande manifestation nationale à Paris le 14 juin, au tout début de l'examen du texte en première lecture au Sénat.

D'ici là, elles appellent à multiplier sur tout le territoire des mobilisations sous les formes les plus diversifiées.

Elles ont également décidé d'une grande votation dans les entreprises et les administrations et bien au-delà, qui se déroulera dans les semaines à venir en parallèle de l'examen parlementaire, afin de poursuivre avec les salariés, mais aussi les privés d'emploi, les jeunes et les retraités les débats sur la loi Travail, obtenir enfin le retrait de ce texte et gagner de nouveaux droits qui permettront le développement d'emplois stables et de qualité.

Cette votation sera remise lors d'un nouveau temps fort que nous déciderons prochainement.

En réalité, rien n'est encore joué !

Même si, au terme du processus impliquant les deux chambres parlementaires, l'Assemblée nationale détient le dernier mot, le Président de la République doit encore promulguer la loi.

En 2006, la loi mettant en place le CPE avait été adoptée, mais la force des manifestations avait contraint le Président de l'époque à ne pas promulguer celle-ci. Le projet, même voté, n'a pas été appliqué.

Désormais, le gouvernement n'a plus d'autre issue que celle du dialogue avec ceux et celles qui luttent pour le retrait pur et simple de son projet de loi.

Et ce n'est qu'avec vous que cela est possible !